RÉSIDENTIELLE. VOYAGEZ. GAGNEZ.

Concours Tradelco | Du 23 au 30 novembre 2026

À GAGNER

Un chèque cadeau de 2000$ CA

Un seul grand prix sera attribué.

COMMENT PARTICIPER AVEC UN ACHAT

Pendant la période du concours, effectuez vos achats **sur le site Web de Tradelco** et choisissez parmi les produits d'automatisation désignés admissibles par Tradelco.

1 participation par tranche complète de 100 $	**Avant taxes et après rabais applicables**	**Participation automatique ajoutée à votre compte client**

Exemples : 499,99 $ d'achats admissibles = 4 participations. 1 000 $ d'achats admissibles = 10 participations. Les fractions de tranche de 100 $ ne donnent pas de participation additionnelle.

À savoir : seules les valeurs des produits admissibles sont comptabilisées. Les taxes, frais de livraison et autres frais sont exclus. Les achats de produits non admissibles ne sont pas pris en compte, même s'ils figurent sur la même commande.

PARTICIPER SANS ACHAT

Aucun achat n'est requis pour participer. Une personne admissible peut faire parvenir une demande de participation par la poste. Chaque demande complète et conforme donne droit à **1 participation**, avec une limite de **1 demande par personne admissible par jour** pendant le concours.

La demande doit inclure : nom et prénom, nom de l'entreprise associée au compte client Tradelco, numéro de compte client Tradelco, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel et une déclaration indiquant que vous souhaitez participer sans achat au concours « Automatisez. Voyagez. Gagnez. ».

Adresse postale
Tradelco – 266, rue Laval Sud
Granby (Québec) J2G 7H9

Les demandes doivent être reçues pendant la période du concours, soit au plus tard le **30 novembre 2026**. Les demandes incomplètes, illisibles ou non conformes peuvent être refusées.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est réservé aux personnes qui, au moment de leur participation : **ont 18 ans ou plus**, résident au **Québec** et détiennent un **compte client Tradelco avec crédit actif**. Les employés, dirigeants et représentants de Tradelco, ainsi que les personnes domiciliées à la même adresse qu'eux, ne sont pas admissibles.

DATES IMPORTANTES

Début du concours	Vendredi 23 novembre 2026
Fin du concours	Lundi 30 novembre 2026
Tirage	Lundi 7 décembre 2026

TIRAGE ET ATTRIBUTION DU PRIX

Une participation sera sélectionnée au hasard parmi toutes les participations admissibles. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues. La personne sélectionnée devra répondre correctement, sans aide, à une question réglementaire d'habileté mathématique et satisfaire aux conditions du règlement avant de recevoir le prix.

Tradelco communiquera avec la personne sélectionnée à l'aide des coordonnées associées à son compte client ou fournies dans la demande sans achat. Le certificat voyage est soumis aux conditions et restrictions de son émetteur. Il ne peut être échangé contre de l'argent, sauf à la discrétion de Tradelco.

AUCUN ACHAT REQUIS. Concours réservé aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus détenant un compte client avec crédit actif chez Tradelco. Du 23 au 30 novembre 2026. Chaque tranche complète de 100 $ d'achats de produits admissibles effectués sur Tradelco.com donne droit à une participation. Un prix : certificat voyage de 2 500 $ CA. Tirage le 7 décembre 2026. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Question d'habileté mathématique requise. Certaines conditions s'appliquent. **Consultez le règlement officiel complet pour tous les détails et les modalités de participation sans achat.**

Ce document est un résumé destiné aux participants. En cas de différence, le règlement officiel du concours prévaut. Les produits d'automatisation admissibles sont ceux expressément désignés par Tradelco. Le certificat voyage est assujetti aux modalités de son émetteur.